

Sélectionner des variétés population de potagères à la ferme

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est d'apporter aux stagiaires les connaissances/capacités théoriques et pratiques indispensables à la mise en place d'une activité de sélection et de multiplication de semences à la ferme et d'une organisation de l'activité en c

Pré-requis

aucun

Déroulé

Les bases de la sélection des plantes : rappel sur le caractère autogame et allogame des plantes, apports théoriques sur les notions de lignées pures, clones, hybrides, populations.

- Quelles stratégies pour développer des semences paysannes ? Accès aux ressources génétiques, sélection massale, contaminations polliniques, OGM ...
- Ateliers pratiques en collectif sur une sélection généalogique ou massale sur la tomate, la courge et le maïs.
- Point réglementaire sur les échanges de semences entre producteurs
- Témoignage de membres du collectif de maraîchers-sélectionneurs Kaol Kozh sur l'historique de l'initiative, l'organisation collective de l'activité, le temps supplémentaire engendré par l'activité de sélection/multiplication pour chaque producteur.

Méthode et pédagogie : La démarche pédagogique alterne apports théoriques, cas pratiques et temps d'échange entre maraichers.

Dates, lieux et intervenants

20 janv 2020

09:30 - 13:00 (7hrs)

locaux de la Confédération paysanne, grande salle Rdc, 104 rue Robespierre
93170 Bagnolet

Intervenants extérieurs : Daniel EVAIN, maraîcher et ingénieur agronome ayant mené, avant son installation agricole, une carrière dans le domaine de l'amélioration des plantes.

Animateur et administrateur de l'association Kaol Kozh

qui sélectionne, améliore et crée des variétés population de potagères adaptées aux besoins des producteurs et des consommateurs depuis plus de 10 ans.

Animation : Julien MELOU animateur formateur à la FADEAR

Sophie WOËHLING, animatrice à l'ADEAR Île-de-France

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles au fonds VIVEA, formation prise en charge par la Fadear pour ces adhérents non salarié_e_s agricoles, coût pédagogique pour les salarié_e_s : 175 euros pour la journée de formation. Possibilité de pr

Plus de renseignements

Julien Melou animateur formation Fadear
jmelou@fadear.org

FADEAR

104 rue Robespierre

93170 Bagnolet

accueil et repas du midi pris en charge par la Fadear